

Bonne prise en charge au troisième âge – besoin non satisfait et potentiel économique

Une étude publiée par la fondation Paul Schiller montre ce que coûte une bonne prise en charge pour toutes les personnes âgées et comment elle pourrait être financée, par exemple grâce à une allocation de prise en charge pour le temps de prise en charge.



Une bonne prise en charge ne devrait pas négliger le simple plaisir du mouvement.

Photo : Alessandro Della Bella / Paul Schiller Stiftung

Texte : Carlo Knöpfel, Wolfram Kägi, Miriam Wetter

En Suisse, près de 620 000 personnes auraient besoin d'une prise en charge, mais toutes ne peuvent pas se la permettre. Et comme il s'agit d'une tendance lourde, la nécessité d'agir se fait de plus en plus sentir. Car en 2050, démographie oblige, la Suisse comptera deux fois plus de personnes de plus de 80 ans qu'aujourd'hui. Un résident sur dix aura alors 80 ans révolus. On constate dès lors une forte augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une prise en charge psychosociale pour organiser leur quotidien de manière autonome et pour participer à la vie sociale le plus longtemps possible. Outre les éventuels besoins de soins médicaux, il faudra bien aussi couvrir ce besoin criant de prise en charge.

Résultats d'une nouvelle étude sur les besoins et les coûts

La fondation Paul Schiller renforce depuis 2018 le dialogue autour de la prise en charge au troisième âge et veille, avec son étude publiée en septembre 2021, à ce que ce thème trouve sa juste place dans le débat politique. L'étude détermine les besoins de prise en charge qui ne sont pas couverts à l'heure actuelle, calcule les coûts supplémentaires à assumer et indique comment ils pourraient être financés.

Les besoins supplémentaires oscilleraient, dans le secteur stationnaire, entre 50 et 70 minutes par jour et par personne âgée prise en charge. Dans le secteur ambulatoire, ils sont compris entre 8 et 30 minutes par jour et par personne. Afin de garantir une bonne prise en charge du troisième âge, il faudrait mettre à disposition quelque 14 à 28 millions d'heures

supplémentaires de prise en charge professionnelle. Le coût total pour couvrir le besoin de bonne prise en charge se situe entre 800 et 1600 millions de francs par an.

Solutions de financement d'offres de prise en charge accessibles

L'étude inclut un véritable programme d'impulsion et de financement de l'« allocation de prise en charge pour le temps de prise en charge ». Les prestations seraient financées par la Confédération, les cantons et les communes. Le modèle, applicable indépendamment du type de logement, comprend deux éléments :

Composante orientée sujet : les personnes ayant des besoins de prise en charge paient, pour le contingent d'heures leur ayant été accordées, des tarifs réduits si elles font appel à une organisation ou institution reconnue. Les prestations sont subventionnées par les cantons et les communes. Le canton compétent fixe les montants (en pourcentage) à charge des bénéficiaires – qu'il peut plafonner si la Confédération a fourni un financement initial. Le but étant d'alléger le fardeau financier de la classe moyenne pour améliorer par rapport à aujourd'hui l'accès aux prestations. Et si une personne n'arrive pas à payer les tarifs (réduits), les prestations complémentaires de l'AVS (PC) interviennent.

Composante orientée objet : un financement « classique » orienté objet des organisations fournissant les prestations de prise en charge est également prévu. Cette solution permet non seulement d'encourager les projets visant à améliorer ou garantir la qualité, mais aussi de soutenir des offres

spécifiques de proximité à bas seuil. Les coûts de l'évaluation des besoins seront également pris en charge par la Confédération, afin de garantir des normes de qualité et des processus uniformes sur ce plan.

Les résultats de l'étude parlent d'eux-mêmes : les besoins de prise en charge non satisfaits en Suisse sont considérables. Il est d'autant plus nécessaire de pallier cette lacune de l'offre que la proportion de personnes âgées augmente très vite. L'enjeu est donc de savoir s'il y a lieu de (co-)financer une bonne prise en charge au troisième âge, et comment le faire. L'étude formule ici une proposition résolument tournée vers l'avenir. ■

Pour en savoir plus :

www.bienvieillir.ch/publications



Carlo Knöpfel

Prof. Dr, sociologue, Haute école de travail social FHNW

✉ mail@gutalturn.ch



Wolfram Kägi

Dr., directeur de BSS Volkswirtschaftliche Beratung Basel

✉ mail@gutalturn.ch